

INSCRIPTION SESSION HIVER 2025

À partir du mardi 10 Décembre 2024 18h30 jusqu'au jeudi 12 décembre 20H00

EN LIGNE EN UTILISANT LE LIEN D'INSCRIPTION CI-DESSOUS
(Passé cette période le lien ne sera plus accessible)

VOICI LES INFORMATIONS POUR LA PROCHAINE SESSION

	Nombre semaines	Date début	Date fin	Nombre d'heures	Pas de cours aux dates suivantes	Coût total*
Samedi OU Dimanche (détails des heures dans le formulaire) Bambins (2 ½ à 4ans)	20	11 ou 12 janvier 2025	7 ou 8 juin 2025	15 h	18-19 janvier / 19-20 avril	277 \$
Samedi OU Dimanche (détails des heures dans le formulaire) Récréatif Base/Inter (4 ½ et plus)	20	11 ou 12 janvier 2025	7 ou 8 juin 2025	30 h	18-19 janvier / 19-20 avril	366 \$

LE CLUB DE GYMNASTIQUE RÉGIONAL VOLTIGE EST UN ORGANISME ACCRÉDITÉ PAR VILLE SAINT-GEORGES, IL FAUDRA DONC PRÉVOIR AJOUTER 34\$ ANNUELLEMENT (OBLIGATOIRE) AUX PRIX CI-DESSUS POUR LES NON-RÉSIDENTS. MERCI D'EN PRENDRE NOTE

***Coût total : Inclus affiliation obligatoire à Gymnastique Québec de 35\$**

Pour votre information, la durée d'un cours récréatif Base ou Intermédiaire est de 1 h 30 mais pour les bambins, ces cours sont d'une durée de 45 minutes.

PAIEMENT PAR VIREMENT AVANT LE 18 DÉCEMBRE 2024

Voici l'adresse courriel à utiliser pour faire un paiement via INTERAC si nécessaire

voltige@telus.net

Question de sécurité..... : **NOM DU CLUB**

Réponse à utiliser en MAJUSCULE SVP..... : **VOLTIGE**

Indiquer le nom complet de votre enfant avec votre virement INTERAC.

Politique de remboursement (selon l'Office de la Protection du Consommateur)

- **Toute demande d'annulation doit être faite par courriel à l'adresse : voltige@telus.net**
- **Annulation d'une inscription "À la session"**
 - Avant le début des cours : Remboursement complet sans frais.
 - Après le début des cours : Remboursement des frais d'inscription calculé au prorata des services rendus, à partir de la date de demande de résiliation. Seulement les demandes envoyées par courriel seront acceptées. À titre de pénalité, la somme équivalent à 10 % du prix des cours qui n'ont pas été utilisés sera facturée jusqu'à concurrence de 50 \$. Les frais d'affiliation à la Fédération de gymnastique ne sont pas remboursables, ainsi que les frais pour les non-résidents.
- **PRÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES :**
 - Pour des raisons externes à notre organisation qui provoquerait un bris de service complet (tempête, grève, bris majeur, pandémie, etc.), deux (2) possibilités sont offertes, si plus de 2 cours sur la même plage horaire n'ont pas lieux :
 1. un montant sera crédité à la session suivante dans la même discipline pour les périodes non reçues.
 2. si le parent n'inscrit plus son enfant à la session suivante, un remboursement sera effectué en tenant compte des périodes non reçues en respectant la règle de remboursement énoncée précédemment.

Lien d'inscription en ligne
(Cliquez dessus pour consulter les plages horaires d'inscription)

<https://forms.gle/EDjCzVzjAUNaENMy7>

Le conseil d'administration du Club de gymnastique régional Voltige